

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le 18 septembre 2025 à 17h, à l'Hôtel de Ville de Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire de Besançon.

Ordre de passage des rapports en séance : 1, 2, 6, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12,13, 14,15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64

Étaient présents : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n° 7), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 2), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 6), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 19), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 19), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 18 incluse), M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 2), Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN (à compter de la question n° 2), M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 2), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 2), M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 19 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Secrétaire : M. Abdel GHEZALI

Étaient absents : Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Juliette SORLIN, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote : M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Benoît CYPRIANI, Mme Annaïck CHAUVET à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLIOLO à M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 2), Mme Nadia GARNIER à M. Anthony POULIN, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 18 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 19), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jean-Hugues ROUX à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 41), Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 20), Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 40 incluse) et à Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 41), Mme Marie ZEHAF à Mme Frédérique BAEHR

* * * * *

CONSEIL MUNICIPAL

1 - Désignation d'un(e) secrétaire de séance - Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne M. Abdel GHEZALI comme secrétaire de séance et approuve le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2025.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2 - Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

3 - Election d'une nouvelle Adjointe à la Maire

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe selon lequel la nouvelle adjointe à la Maire occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'adjointe à la Maire démissionnaire -14ème rang- .

Proposition approuvée à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Mme Anne VIGNOT, Maire, présente les modalités d'élections de l'Adjointe à la Maire et procède à un appel à candidatures pour le poste d'Adjointe à pourvoir.

Mme Valérie HALLER propose sa candidature

Le Conseil Municipal procède à l'élection d'une adjointe à la Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 53

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 53

Bulletins blancs : 12

Bulletins nuls : 1

Suffrages exprimés : 40

Majorité absolue : 21

Mme Anne VIGNOT, Maire, déclare Mme Valérie HALLER, 14ème Adjointe à la Maire de la Ville de Besançon, celle-ci ayant obtenue la majorité absolue des suffrages exprimés dès le 1er tour du scrutin.

4 - Election d'une nouvelle Adjointe à la Maire : Mise à jour du tableau récapitulatif des indemnités mensuelles brutes de fonction

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le versement des indemnités de fonctions votées, par délibération du conseil municipal n°2020/006106 et 2020-006107 du 15 juillet 2020, à la nouvelle adjointe à la Maire. Le nouveau tableau récapitulatif est joint au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5- Election d'une nouvelle Adjointe à la Maire : Modification des commissions et représentations

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- désigne Mme Valérie HALLER en qualité de représentante de la Ville de Besançon à l'école maternelle Jules Ferry,
- désigne M. Anthony POULIN en qualité de représentant de la Ville de Besançon à la Société d'Economie Mixte Micropolis,
- désigne M. Jean-Emmanuel LAFARGE en qualité de représentant de la Ville de Besançon dans les structures suivantes :
 - o le Centre de Formation des Apprentis du Bâtiment et des Travaux Publics (CFA BTP),
 - o l'école élémentaire Jules Ferry
 - o le Lycée Pierre-Adrien Paris,
- désigne Mme Valérie HALLER au sein de la Commission n° 2 « Territoire, résilience, transition écologique »,
- désigne Mme Annaïck CHAUVET au sein de la Commission n° 1 « Finances, Ressources Humaines, Attractivité, Coopération »

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

6 - Décision Modificative N°2 - Exercice 2025

A la majorité des suffrages exprimés, 9 contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal approuve la Décision modificative n° 2 de l'exercice 2025 pour le budget principal et le budget annexe Forêts par chapitre et de manière globale conformément aux balances et document budgétaire joint.

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 41

Nombre de procurations de vote : 12

Nombre de suffrages exprimés : 51

Date de convocation : 11 septembre 2025

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 42

Contre : 9

Abstentions : 2

Conseiller intéressé : 0

7 - Désaffectation des locaux de l'ancienne école de la Grette

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la désaffectation de l'ensemble immobilier communal cadastré section IL n°182.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

8 -Aide au Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPADHE) de l'association des Pupilles de l'Enseignement Public Bourgogne-Franche-Comté

Mme Pascale BILLEREY (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention de 700 € aux PEP CBFC pour l'action du service d'accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'école (SAPADHE) auprès des élèves bisontins dans les conditions susvisées.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

9 - Mise à disposition de salariés apprentis animateurs - Avenant de prolongation de la convention entre la Ville de Besançon et le Groupement d'Employeurs Profession Sport Loisirs 25-90

M. Abdel GHEZALI (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve l'avenant n°2 à la convention entre la Ville de Besançon et le groupe PSL 25-90 joint au rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer cet avenant avec le groupe PSL 25-90.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

10 - Accueil des enfants de l'école maternelle Cologne et de l'école élémentaire Ile-de-France au restaurant du collège Denis Diderot - Avenant à la convention entre la Ville de Besançon et le Conseil Départemental du Doubs

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve l'augmentation du nombre d'enfants de la maternelle Cologne et l'accueil de 48 enfants de l'élémentaire Ile-de-France au restaurant du collège Diderot,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention initiale établi en conséquence avec le Département du Doubs et le collège Diderot.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

11 - Actualisation des « points d'accueil » Agence Nationale pour les chèques vacances (ANCV)

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la mise à jour des points d'accueil rattachés au compte ANCV de la Ville de Besançon au titre des activités de tourisme et de loisirs (convention n°145031)
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter le Service de Gestion Comptable du Grand Besançon pour procéder à ces mises à jour de l'ANCV

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

12 - Aide aux associations sportives - cinquième attribution 2025

Mmes Anne BENEDETTO (1) et Françoise PRESSE (1) et M. Damien HUGUET (1) conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve l'attribution des subventions détaillées ci-dessus dans le cadre des programmes « manifestations, haut-niveau, animations et sport amateur », pour un montant total de 230 726 €, réparti comme suit :
 - o 1 000 € au titre du programme « Manifestations »,
 - o 85 150 € au titre du programme « Animations »,
 - o 16 450 € au titre du programme « Haut Niveau »,
 - o 128 726 € au titre du programme « Sport Amateur »,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant au Contrat de Développement Sportif de l'ESBF concernant le programme « haut-niveau »,
- autorise Mme la Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens à intervenir avec l'ASEP pour l'année 2025,

- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les contrats et avenants concernant le programme « animations sportives – aide à l'emploi d'éducateurs sportifs ».

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

13 - Etablissements publics culturels – Rapports annuels 2024

Le Conseil Municipal prend acte du présent rapport portant sur l'activité, les données économiques et les liens entre la Collectivité et les Etablissements Publics Culturels en 2024.

14 - Direction Régie Autonome Personnalisée La Rodia - reconduction du Directeur

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la désignation de M. David DEMANGE comme directeur de la Régie Autonome Personnalisée de La Rodia.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

15 - Appel à projets « Développer l'expérience artistique et culturelle en faveur des publics en prison et en situation d'exclusion » deuxième attribution 2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue des subventions pour un montant total de 9 000 €, à savoir :
 - o 5 000 € à l'association Compagnie Gravitation,
 - o 2 000 € à l'association Improvisation'Ailes,
 - o 2 000 € à l'association Les nouveaux bisons.
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs 2024-2025 à intervenir avec les associations « Compagnie Gravitation », « Improvisation'Ailes » et « Les nouveaux bisons ».

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

16 - Convention de partenariat pour le traitement des ivresses publiques et manifestes sur la voie publique de Besançon avec la Direction Interdépartementale de la Police Nationale et SOS Médecins

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la participation de la Ville de Besançon à la convention existant entre la Préfecture, la Direction interdépartementale de la Police Nationale et SOS Médecins,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

17 - Aide aux associations à caractère médico-social - Attribution 2025

M. Hasni ALEM (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

- 4.000 € à AIDES,
- 1.000 € à ALCOOL ASSISTANCE – La Croix d'Or du Doubs - section de Besançon,
- 1.000 € à l'APEDA Bourgogne Franche-Comté,

- 7.000 € à l'ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE (ex ANPAA : Association Nationale de Prévention en Addictologie 25),
- 1.000 € à l'ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX - BIBLIOTHEQUE SONORE DE BESANCON,
- 500 € à l'ASSOCIATION BOUDU,
- 750 € à l'ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE DE SANTE « CENTRE DU SOMMEIL RESPIR »,
- 2.600 € au CICS (Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité),
- 2.000 € à CSAPA SOLEA – ADDSEA,
- 600 € à FRANCE REIN FRANCHE COMTE,
- 700 € à JALMALV « Jusqu'à la Mort – Accompagner la Vie » Besançon,
- 500 € à LA NIAQUE,
- 800 € à LYM'PACT,
- 3.300 € à la MJC PALENTE-ORCHAMPS,
- 500 € à ONCODOUBS,
- 750 € à SOURIRE A LA VIE,
- 1.200 € à VIE LIBRE - Addictions Alcool – section de Besançon,
- 1.800 € à VIVRE COMME AVANT - antenne de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

18 - Contrat de Concession de Service Public - Gestion des Accueils de Loisirs et de projets d'animation - Les Francas du Doubs - Rapport annuel 2024

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2024 relatif à la gestion d'ALSH et de projets d'animation enfance / jeunesse, présenté par les Francas du Doubs dans le cadre du contrat de Concession de Service Public 2021-2025.

19 - Présentation des projets lauréats de la saison 3 du Budget participatif

A l'unanimité des suffrages exprimés, 9 abstentions, le Conseil Municipal approuve la liste des projets lauréats de la saison 3 du budget participatif pour un montant total de 252 000 euros, pour en permettre la réalisation effective.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 9

Conseiller intéressé : 0

20 - Rapport social unique - données 2024

Conformément à l'article L 231-4 du Code Général de la Fonction Publique, le Conseil Municipal prend acte du Rapport Social Unique 2025.

21 - Index égalité professionnelle 2024

Le Conseil Municipal prend acte des indicateurs et de l'index à l'égalité professionnelle.

22 - Actualisation de la liste des emplois permanents suite à un recalibrage d'emploi d'adjoint technique en agent de maîtrise à la Direction Biodiversité et Espaces Verts et la création d'emplois de moniteur éducateur au Département de l'Education et d'adjoint administratif au sein de la Direction Relation avec les Usagers

A l'unanimité des suffrages exprimés, 9 abstentions, le Conseil Municipal :

- approuve la création d'1 emploi d'adjoint technique et la suppression d'1 emploi d'agent de maîtrise au sein de la direction Biodiversité et Espaces Verts,
- approuve la création d'1 emploi de moniteur éducateur au sein du département de l'Education,
- approuve la suppression de 6 emplois d'adjoint d'animation à temps non complet au sein du département de l'Education,
- approuve la création d'1 emploi d'adjoint administratif au sein de la Relation avec les Usagers,
- approuve l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte de l'ensemble de ces créations et recalibrages intervenant sur le budget principal,
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Ville de Besançon, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique,
- autorise Mme La Maire, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 9

Conseiller intéressé : 0

23 - Convention de mise à disposition du personnel entre la Ville de Besançon et le Centre Communal d'Action Sociale de Besançon - Directeur Général

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la convention de mise à disposition du DGAS Action Sociale et Citoyenneté de la Ville auprès du Centre Communal d'Action Sociale,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, les éventuels avenants et prorogation, et les actes y afférents.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

24 - Casino de Besançon - Contrat de Concession de Service Public - Société Touristique et Thermale de la Mouillère - Rapport annuel 2024

Le Conseil Municipal prend acte du présent rapport relatif à la gestion et l'exploitation du Casino de Besançon par la Société Touristique et Thermale de la Mouillère dans le cadre de la Concession de Service Public confiée par la Ville de Besançon à cette société.

25 - Aide aux Congrès - sixième répartition de l'année 2025

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Pascale BILLEREY (1) et MM. Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (2) et Yannick POUJET (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'attribution des subventions suivantes :

- 700 € pour l'Université Marie et Louis Pasteur,
- 2 000 € pour l'Association Bourgogne Franche-Comté Nature,
- 400 € pour le Comité Organisateur Merveilleux et Tumultueux d'Evénements (COMTE).

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 8

26 - Charte éthique du mécénat

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de charte de mécénat annexé au présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

27 - Exercice 2025 - Cotes et produits irrécouvrables - Admissions en non-valeur et abandons de créances

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces propositions, admet ces produits en non-valeur, accepte ces abandons de créances et en donne décharge à M. le Chef du Service de Gestion Comptable.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

28 - Fiscalité - Exonération de taxe foncière en faveur des logements faisant l'objet d'un bail réel solidaire

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'instauration d'un abattement de 80 % de taxe foncière sur les propriétés bâties des logements faisant l'objet d'un bail réel solidaire, pour la durée de ce bail, à compter du 1er janvier 2026.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

29 - Echanges à l'international : Aides aux établissements scolaires

M. Damien HUGUET (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention de 520 € au lycée Saint-Jean.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

30 - Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté : Aide au fonctionnement 2025 - Avenant n°1 à la convention de partenariat 2024-2026

Mme Sadia GHARET (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue une subvention de 25 000 € à la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté au titre de l'année 2025,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat avec la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

31 - Société Publique Locale Territoire 25 - Rapport annuel des administrateurs 2024

MM. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport annuel 2024 des élus représentant la Ville de Besançon dans les instances de la SPL Territoire 25.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

32 - Société d'Economie Mixte Micropolis - Rapport annuel des élus administrateurs 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport annuel 2024 des élus représentant la Ville de Besançon dans les instances de la SEM Micropolis.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

33 - Projet de doublement de la RN 57 entre Beure et l'Amitié : Convention avec l'état pour la mise à disposition de terrain à titre gratuit

A l'unanimité des suffrages exprimés, 20 abstentions, le Conseil Municipal autorise la signature de la convention en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 20

Conseiller intéressé : 0

34 - Société d'Economie Mixte Loge.GBM - Rapport annuel de l'élue administrateur 2024

Mmes Marie ETEVENARD (1), Myriam LEMERCIER (1) et Carine MICHEL (1) et MM. Damien HUGUET (1), Saïd MECHAI (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport annuel 2024 de l'élue représentant la Ville de Besançon dans les instances de la SEM Loge.GBM.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 6

35 - Société d'Economie Mixte Sedia - Rapport annuel de l'élue administrateur 2024

Mme Anne VIGNOT (1) et M. Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport annuel 2024 de l'élue représentant la Ville de Besançon dans les instances de la SEM sedia.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

36 - Société d'Economie Mixte Sedia - Création filiale « Les Blancheries »

Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et M. Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la participation de la SEM sedia au capital de la SCCV « Les Blancheries », en association avec les Constructeurs du bois, pour la réalisation d'une opération immobilière à Montbéliard,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à se positionner en faveur de la création de cette filiale dans les instances de Sedia.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

37 - Société d'Economie Mixte Sedia - Avance en compte courant d'associé

Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et M. Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le principe retenu par la Ville de Besançon de laisser les dividendes 2024 de Sedia lui revenant en avance en compte courant dans la société,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention jointe au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

38 - Société d'Economie Mixte Aktya - Rapport annuel des élus administrateurs 2024

Mme Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport annuel 2024 des élus représentant la Ville de Besançon dans les instances de la SEM Aktya l'immobilier d'entreprises du Grand Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

39 - Société d'Economie Mixte Aktya - Avance en compte courant d'associé

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le principe retenu par la Ville de Besançon de laisser les dividendes 2024 d'Aktya lui revenant en avance en compte courant dans la société,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention jointe au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 6

40 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) du Cœur de Ville de Besançon : attributions d'aides

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une aide financière en faveur de la modernisation des logements privés du cœur de ville, pour un montant prévisionnel de 46 000 €, au titre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

41 - Eco-quartier des Vaïtes - Compte-rendu annuel à la Collectivité (CRAC) - Bilan financier au 31 décembre 2024 - Avenant n° 5 de prolongation et participation d'équilibre

A l'unanimité des suffrages exprimés, 9 abstentions, le Conseil Municipal :

- approuve le présent compte-rendu au 31 décembre 2024 présentant des dépenses et des recettes équilibrées pour l'opération d'aménagement de la ZAC des Vaïtes pour un montant de 32 734 K € HT, dont une participation de 16 081 K € de la ville,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n° 5 à la Convention Publique d'Aménagement pour prendre en compte l'évolution du projet et notamment :

- o la prorogation de la durée de la concession, pour une durée de 10 ans, la hausse de la participation de la Ville et la modification des conditions de rémunération du concessionnaire.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 9

Conseiller intéressé : 0

42 - Projet urbain des Vaïtes - Présentation du plan guide issu du projet révisité de 2021

Le Conseil Municipal prend acte du plan guide de la ZAC des Vaïtes.

43 - Projet urbain du quartier des Vaïtes - Financement de l'opération d'aménagement concédée à Territoire 25 - Garantie de la Ville de Besançon à hauteur de 80 % d'un prêt d'un montant de 5 M €

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 9 abstentions, le Conseil Municipal :

- approuve la demande de garantie d'emprunt de la SPL Territoire 25,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la garantie d'emprunt, y compris la convention de garantie à intervenir avec la SPL Territoire 25 (annexée au rapport).

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 39

Contre : 0

Abstentions : 9

Conseillers intéressés : 5

44 - Concession d'aménagement de Grette Brulard Polygones - Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Bilan révisé au 31 décembre 2024 - Avenant n° 1 à la concession d'aménagement

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 9 abstentions, le Conseil Municipal :

- approuve l'engagement de la phase opérationnelle en application de l'article 2 de la concession,
- approuve le présent Compte-Rendu Annuel à la Collectivité de la concession d'aménagement arrêté au 31 décembre 2024 de l'opération Grette Brulard Polygones,
- approuve le bilan révisé au 31 décembre 2024 pour un montant de 33 515 K € et l'engagement de la Ville à hauteur de 11 295 K €,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n° 1 au traité de la concession d'aménagement.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 39

Contre : 0

Abstentions : 9

Conseillers intéressés : 5

45 - Concession d'aménagement Saint-Jacques - Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Bilan révisé au 31 décembre 2024

Mmes Marie ETEVENARD (1), Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1), Damien HUGUET (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 9 abstentions, le Conseil Municipal approuve le présent Compte-Rendu Annuel à la Collectivité de la concession d'aménagement au 31 décembre 2024 pour l'aménagement du projet Saint-Jacques.

Rapport adopté à l'unanimité de suffrages exprimés

Pour : 37

Contre : 0

Abstentions : 9

Conseillers intéressés : 7

46 - Projet urbain Saint-Jacques Arsenal – Convention de maîtrise d'œuvre SPL Territoire 25 - Réalisation des réseaux primaires

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 9 abstentions, le Conseil Municipal

- donne son accord sur la commande SPL25 à la Direction Aménagement des Espaces publics et Grands Travaux de la Ville,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention cadre de maîtrise d'œuvre ci-jointe et tous les documents y afférents,
- autorise l'encaissement des honoraires de maîtrise d'œuvre.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 39

Contre : 0

Abstentions : 9

Conseillers intéressés : 5

47 - Concession d'aménagement Viotte - Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Bilan révisé au 31 décembre 2024

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le présent Compte-Rendu Annuel à la Collectivité de la concession d'aménagement au 31 décembre 2024 pour l'aménagement de l'éco quartier Viotte.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

48 - Opération d'aménagement du quartier Viotte – secteur Nord – Désaffectation et déclassement d'emprises situées rue Nicolas Bruand

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- constate, conformément au plan joint, la désaffectation d'emprises d'environ 425 m² à extraire des parcelles communales cadastrées section BH n° 3 et 456,
- approuve, conformément au plan joint, le déclassement du domaine public communal de ces emprises d'environ 425 m² à extraire des parcelles communales cadastrées section BH n° 3, 456.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

49 - Opération d'aménagement du quartier Viotte – secteur Nord - Cession d'emprises situées rue Nicolas Bruand

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la cession au profit de Territoire 25 des emprises communales à extraire des parcelles cadastrées section BH n° 3, 456, 195, 421, soit une surface d'environ 1 035 m², aux conditions relatées dans le rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié relatif à la cession à Territoire 25 des emprises communales à extraire des parcelles cadastrées section BH n° 3, 456, 195, 421, soit une surface d'environ 1 035 m².

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

50 - Zone d'Aménagement Concerté des Hauts-du-Chazal - Compte-rendu annuel à la Collectivité (CRAC) - Bilan au 31 décembre 2024

Mmes Frédérique BAEHR (2), Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1), Anthony POULIN (2) et Nathan SOURISSEAU (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le bilan révisé au 31 décembre 2024, pour un montant de 53 999 K€ HT,
- approuve l'engagement des collectivités co-concédants, qui reste stable et ressort à 22 784 K€ HT dont 21 957 K€ HT en participations et vente d'ouvrages et 827 K€ HT en participation en nature des Collectivités pour la mission de Maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 8

51 - Projet de reconversion du site de la Caserne Vauban - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2024

Mmes Lorine GAGLIOLLO (1) et Laurence MULOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1), Christophe LIME (2) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le présent Compte Rendu Annuel à la Collectivité de la concession d'aménagement au 31 décembre 2024 pour la reconversion du site de la Caserne Vauban.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 7

52 - Aide à l'association Julienne Javel dans le cadre du programme « 300 000 paniers solidaires »

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association Julienne Javel dans le cadre du déploiement du programme d'accessibilité alimentaire, dénommé « 300 000 paniers solidaires », sur le territoire bisontin.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

53 - Projet A2ForBois : signature de l'accord de consortium

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Pascale BILLEREY (1) et MM. Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (2) et Yannick POUJET (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'accord de consortium actant la participation de la Ville de Besançon au projet Avenir Formation Forêt Bois (A2ForBois).

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 8

54 - Futur plan de gestion différenciée des espaces verts sur le Campus Bouloie-Temis : Aide à l'Université Marie et Louis Pasteur concernant l'étude concertée

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Pascale BILLEREY (1) et MM. Nicolas BODIN (1), Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (2) et Yannick POUJET (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 9 abstentions, le Conseil Municipal :

- approuve le principe de signature de la convention, le versement de la subvention de 5 000 € financée sur la ligne budgétaire 44143 (imputation budgétaire 204-511-204181-550),
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 35 Contre : 0 Abstentions : 9 Conseillers intéressés : 9

55 - Dénomination de chemins publics : « René GOGUILLOT » et « Michel CHAPOUTOT »

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces deux dénominations de chemins publics.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

56 - Construction de logements « Aide aux maires bâtisseurs » - Demande de subvention à l'Etat dans le cadre du Fonds vert

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la sollicitation de la subvention dans le cadre du Fonds Vert - Aide aux maires bâtisseurs.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

57 - Accord de principe pour mener une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) concernant le projet d'aménagement du « Parc de l'Horloge »

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le principe d'engagement d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Besançon pour le projet d'aménagement du Parc de l'Horloge.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

58 - Approbation du principe de l'AMI des Prés de Vaux

Le Conseil Municipal prend acte de l'engagement d'un appel à manifestations d'intérêt (AMI) pour le devenir de la Grande Galerie au cœur du parc de la Rhodia tel que présenté dans le rapport.

59 - Etude d'évaluation pour la réhabilitation de la salle des actes du collège Victor Hugo - Avenant de prolongation - Convention tripartite relative à la participation financière

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Julie CHETTOUH (2), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve l'avenant 1 à la convention de participation financière à l'étude de diagnostic et de faisabilité pour la réhabilitation de la salle des actes du Collège Victor Hugo à Besançon,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant 1 correspondant joint au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

60 - Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'ancien bâtiment de VNF (Voies navigables de France) - Avenant n°5

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la signature de l'avenant n°5 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'ancien bâtiment de VNF d'un montant de 21 932,97 € HT.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

61 - Développement des équipements sportifs : Avenant au marché de travaux relatif à l'opération de rénovation et l'extension du complexe sportif Denis Diderot (lot 17)

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la signature de l'avenant n°4 au lot 17 Electricité CFO et CFA du marché de travaux de construction d'un nouvel équipement, restructuration et rénovation du complexe sportif Diderot Planoise d'un montant de 9 950,00 € HT.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

62 - Changement climatique : Récupération des eaux de la piscine Mallarmé pour l'arrosage du complexe sportif Léo Lagrange

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le programme des travaux et le montant du coût d'opération Toutes Dépenses Confondues de 997 207 € TTC,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires selon le plan de financement présent dans le rapport et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, et à signer les éventuelles actes et conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

63 - SLIME - Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie - AACT-AIR / AcoVEM - Aide à l'Action des Collectivités Territoriales en faveur de la qualité de l'Air Subvention de l'ADEME - Agence de la transition écologique - Bourgogne-Franche-Comté

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la réalisation du projet « Agir contre la vulnérabilité énergétique et les moisissures dans le logement » (AcoVEM),
- accepte la décision préfectorale d'attribution de l'aide par l'ADEME pour la réalisation d'AcoVEM.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

64 – Vœu concernant l'impact de la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie ordinaire pour les agents de la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, 9 abstentions, le Conseil Municipal demande au Gouvernement la modification des dispositions réglementaires et législatives afin de rétablir l'indemnisation à 100% des agents publics en arrêts maladies ordinaires.

Rapport adopté à l'unanimité à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 9

Conseiller intéressé : 0

La séance est levée à 22h20.

Affichée à Besançon et publiée sur le site internet,

le **25 SEP. 2025**

Pour la Maire,

Par délégation,

La Cheffe du Service Gestion des Assemblées,

Anne COLLIN

